

**LE RECTEUR DE LA RÉGION ACADÉMIQUE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR,  
RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS**

VU le décret n° 90-680 du 1er août 1990 modifié, relatif au statut particulier des Professeurs des Ecoles ;

VU l'arrêté du 01/07/2013, relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation ;

VU l'arrêté du 22/08/2014 fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation des Professeurs des Ecoles stagiaires ;

VU l'arrêté rectoral du 3 septembre 2018 relatif aux délégations de signature consenties par le Recteur de l'Académie d'Aix-Marseille ;

VU le procès-verbal du jury académique en date du 25/06/2021, fixant la liste des Professeurs des Ecoles aptes à être titularisés.

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1 :** La liste des Professeurs des Ecoles stagiaires, aptes à être titularisés, dont les noms figurent en annexe du présent arrêté.

**ARTICLE 2 :** L'Inspecteur d'Académie, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale des Alpes de Haute-Provence, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Avignon, le 28 juin 2021



**Christian PATOZ**

**ANNEXE DE L'ARRETE RECTORAL DU 28/06/2021  
FIXANT LA LISTE DES FONCTIONNAIRES STAGIAIRES DANS LE CORPS  
DES PROFESSEURS DES ECOLES ISSUS DU CONCOURS RENOVE APTE A ETRE TITULARISES  
POUR LE DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE**

<b>Nom patronymique</b>	<b>Nom d'usage</b>	<b>Prénom</b>
ALARCON		MANUELA
CAILLE		OPHELIE
CARLE		SANDRINE
DA SILVA MOREIRA		JULIETTE
DISDERO	GIACOMELLI DISDERO	JEREMIE
GAUDEMARD		LAURINE
LARAIE		ARNAUD
MONLONG		ANNE LISE
QUAGLIA		ELISA
RICHER		HELENE
SCHMITZ		IVAN
TIPI		LEA
TRUPIANO	DARBOT	STEPHANIE